

Manifestation et audition pour les langues régionales

Les Dernières Nouvelles d'Alsace – 26/01/2024



Une manifestation est prévue mercredi 7 février à partir de 12 h devant l'Assemblée nationale à Paris. Photo archives Vanessa Meyer

Malgré l'adoption de loi Molac du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, le collectif "Pour que vivent nos langues", qui a pour membre fondateur Eltern Alsace, estime que faute de moyens suffisants alloués par l'État pour leur enseignement « la situation des langues minoritaires en France reste préoccupante ».

« Donner un statut aux langues régionales »

En outre, le collectif considère que nos langues et nos cultures ont été « gravement lésées » par la censure partielle du Conseil constitutionnel. Aussi, afin de « donner un statut aux langues régionales », le collectif organise une manifestation de lycéens devant l'Assemblée nationale pour réclamer « une évolution de l'article 2 de la Constitution française qui instaure la langue française comme unique langue de la République », mercredi 7 février à partir de 12 h.

Au même moment, une lycéenne de Sélestat, inscrite en classe de première Abibac, sera auditionnée avec quatre autres lycéens, par les députés membres du groupe d'études Langues et cultures régionales. Les représentants alsaciens de Paris seront sollicités par Eltern Alsace pour participer à la manifestation.